

## LA FORMULE

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

L'International Transition Year (année de transition), s'adresse à des élèves de 15 ans environ qui entrent en 2nde ou redoublent leur 2nde. Elle rassemble principalement des élèves internationaux qui souhaitent :

- vivre une scolarité radicalement différente du modèle français,
- améliorer considérablement leur anglais et à gagner en aisance pour suivre des cours disciplinaires en anglais,
- rester ensuite deux années supplémentaires dans le cadre de la préparation du A-levels, équivalent britannique du baccalauréat, qui ouvre ensuite la porte aux universités anglaises.

L'école de Folkestone est une Boarding School, avec un internat. Les élèves vivent donc "à temps plein" sur place et bénéficient de tous les avantages.

Vous souhaitez recevoir un dossier complet (photos complémentaires, vidéos, grille de tarifs détaillée...), [écrivez-nous en précisant le prénom, le nom et l'âge de votre enfant.](#)

## LES COURS

---

### L'enseignement

Les professeurs sont tous natifs, diplômés pour enseigner leur discipline et formés pour intégrer des participants étrangers à leur enseignement.

Les conditions d'enseignement sont ici exceptionnelles avec des classes 9 élèves au maximum. Cela permet un travail d'individualisation très apprécié des jeunes qui tissent des liens très forts avec leurs professeurs. ceux-ci sont d'ailleurs disponibles après les cours pour rencontrer les élèves individuellement ou en petits groupes, afin de répondre à leurs questions ou de leur expliquer une partie du cours du jour.

L'enseignement repose sur des pratiques très différentes de celles utilisées en contexte scolaire français

### Les disciplines

Les élèves assistent à plusieurs cours et peuvent en choisir certains :

- Anglais
- Mathématiques
- Une discipline scientifique
- Une discipline en sciences humaines
- Possibilité de suivre des cours de français (sous conditions)

Dans chaque matière, des évaluations ont lieu régulièrement. Leur objectif est de mesurer les progrès réalisés par les élèves. Les parents reçoivent une copie des relevés de notes, plusieurs fois par mois.

### **GCSE**

Les élèves qui le souhaitent pourront passer le GCSE à la fin de leur année s'ils le veulent. Tous ne le font pas afin de ne pas obtenir des notes "moyennes" qui viendraient "plomber" leur dossier de candidature universitaire à la fin du lycée.

## **LES ACTIVITÉS**

Les élèves inscrits en International Transition Year ont accès à un programme d'activités exceptionnellement riche :

### **Sports**

Tout au long de l'année, les élèves peuvent pratiquer le football, le basket, le volleyball, le handball, le ping-pong. Des tournois sont régulièrement organisés.

Ils ont par ailleurs un abonnement inclus à la salle de sports et à la piscine qui se trouvent à proximité de l'école.

### **Vie sociale et culturelle**

Les jeunes peuvent participer aux différents ateliers artistiques proposés et se porter volontaires pour la cérémonie annuelle des talents organisée en fin d'année. Ce sont autant d'occasions de tisser des liens solides avec les autres élèves, s'intégrer, communiquer...

La gare de Folkestone permet de rejoindre Londres en moins d'une heure. L'école organise ainsi régulièrement dans l'année des sorties dans la capitale pour aller visiter des lieux emblématiques, assister à des comédies musicales ou visiter des expositions.

L'école encourage enfin les actions caritatives et demande aux élèves de s'engager sur au moins un semestre en donnant une à deux heures de leur temps pour venir en aide à des associations locales.

## **LES FORMALITÉS**

### **Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### **SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :**



Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

**Document 1** : Passeport en cours de validité

**Document 2** : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

**Document 3** : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

**Document 4** : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

**Document 5** : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.**

**Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :**

**<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>**

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale



Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

## LES DATES ET LES PRIX

---

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

